



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 10 juillet 2014

L'an deux mille quatorze et le dix juillet à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - PAPAIX (Suppléant) - FAGUET - FOURES - TACCONI - VERNHES - VIALA D. - GALZIN - MMES DURIS - FADDI - KAZIMIERCZAK - FOURNES BATUT (Remplaçante) - TAILLANDIER - MM ALBA - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - GODEFROY - LENCOU - MAZARS - SEGUR - VIALA P. (Remplaçant) - JULIE (Suppléant) - BARBARO - VICENTE

N° 2014/111

Objet : Vente du tracteur-nacelle

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que la commune de Guitalens-l'Albarède souhaite faire l'acquisition du tracteur Renault équipé d'une nacelle Lebon-Orengé. En effet, cette commune utilise majoritairement l'équipement, elle l'héberge et en assure l'entretien.

Le tracteur a été évalué par trois entreprises extérieures.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté, selon l'avis de la Commission « Parc et Matériel » réunie le 10 juin 2014, de vendre le tracteur-nacelle à la commune de Guitalens-l'Albarède à un prix de 4.500 € net qui correspond à l'estimation intermédiaire

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la vente du tracteur-nacelle au prix de 4.500 € net à la commune de Guitalens-l'Albarède,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 15 juillet 2014

Le Président,
Raymond GARDELLE